

POLICIERS DANS LES ÉCOLES
POUR LA CGT EDUC'ACTION ET POUR LA CGT NICE METROPOLE CÔTE D'AZUR
C'EST TOUJOURS NON

Le maire de Nice après de nombreuses demandes a arraché l'autorisation du ministre de l'Éducation de positionner à l'intérieur des écoles des policiers municipaux «à titre expérimental et non armés.»

Le coût de cette mesure publicitaire et inopérante peut représenter par exemple l'équivalent de près de 9 000 sorties en car pour permettre aux enfants de notre ville de participer à des activités sportives ou culturelles, ou près de 150 postes d'agents communaux nécessaires à un fonctionnement normal de nos écoles.

Ce qu'il nous faut dans les écoles, ce ne sont pas des policier-e-s mais des secrétaires administratifs-ves, des ATSEMs, des adjoints techniques en charge de l'entretien ou de la restauration, des infirmier-e-s scolaires...

Par ailleurs, il est totalement inadmissible qu'un policier armé ou pas soit laissé seul dans l'exercice de sa mission. C'est totalement contraire aux enseignements dispensés dans le cadre de la formation des policiers municipaux. C'est les mettre en situation de danger.

À un moment où la ville a gelé les crédits pédagogiques des Écoles, ou l'Etat a supprimé les Aides Administratif aux Ecoles, où la ville ne prend plus en charge la médecine scolaire (infirmière) où les ATSEM ne sont pas remplacées en cas d'absence, ou l'état ne donne pas les moyens à l'école publique d'assurer les missions qui lui sont confiées, cette mesure démagogique qui vise à renforcer une politique sécuritaire illusoire, n'a pas de sens

Ce qu'il faut pour la prévention, ce n'est pas un-e policier-e dans les écoles mais des budgets pour les services sociaux que l'ancien ou le nouveau président du Conseil Départemental ont largement contribués à réduire.

Aussi les syndicats CGT Educ'Action et CGT Nice Métropole Côte d'Azur condamnent cette décision et mettrons tout en œuvre pour la combattre.

Nice le 2 février 2018